

Les partisans du train de banlieue réclament une étude de faisabilité



Environ 75 personnes ont assisté à la rencontre d'information.
(Photo Stéphanie Brûlé)

Les partisans du rétablissement d'une liaison ferroviaire avec Montréal réclament de Saint-Jean-sur-Richelieu qu'elle commande une étude sur la faisabilité et le coût du train de banlieue. Les autorités municipales considèrent la question, mais une telle étude nécessiterait un investissement de 100 000\$.

Environ 75 personnes ont assisté, lundi soir, à la soirée d'information organisée par Éco-Train, un nouveau groupe en voie de formation pour promouvoir le train de banlieue. Tour à tour, les participants ont entendu des représentants d'Éco-Train, du Mouvement écologique, de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, du Regroupement des usagers du transport collectif de Transport 2000 ainsi que les députés Lucille Méthé, Claude Bachand et Marcel Lussier, de Brossard. Un auditoire conquis à la cause qui a entendu des conférenciers tout aussi convain-

cus. Pas de note discordante. Seul le représentant de la Ville, Michel Larivière, a livré des faits platement factuels, certains favorables au train, d'autres pas.

Pour qui suit le dossier dans les médias, les informations livrées n'étaient pas vraiment nouvelles. Fait à l'appui, les intervenants ont expliqué que le train est écologique, économique, fiable, rapide, confortable et populaire. L'expérience montre aussi que le train et l'autobus sont complémentaires et non concurrents. Le train attire majoritairement une nouvelle clientèle.

Voie réservée

La voie réservée du pont Champlain est aussi près de son point de saturation et cette solution temporaire depuis 1978 est archaïque a fait valoir la députée Lucille Méthé. Son homologue fédéral a plaidé pour la protection de l'environnement et la nécessité de laisser à nos enfants non seulement un héritage financier, mais aussi une planète en santé. Le train lui apparaît comme une partie de la solution. Il a assuré Éco-Train de son appui financier et politique.

Le train n'est pas gratuit. Sa mise en place coûterait quelque 200 M\$. Pour Saint-Jean, il implique une adhésion à l'Agence métropolitaine de transport (AMT), une mesure qui coûterait 2,5 M\$ à la collectivité johannaise, a fait valoir M. Larivière. C'est sans compter le déficit d'exploitation de la ligne, une donnée qui n'a pas été mentionnée. Mais la pollution, la congestion, la circulation automobile ont aussi des coûts financiers, économiques et humains.

À la fin de l'assemblée, la grande question portait sur la tenue d'une étude. Elle apparaît comme la première étape. Lundi, M. Larivière a remis au conseil un plan pour une telle étude qui serait réalisée par l'AMT. Le coût serait de l'ordre de 100 000\$, soit environ 1,3% du budget du service de transport en commun de Saint-Jean-sur-Richelieu. Ce seront cependant les politiciens qui décideront de la commander ou non.

En entrevue, le maire Gilles Dolbec a fait preuve de réserve. Le coût de 100 000\$ lui apparaît élevé. Il veut voir s'il n'y a pas d'autre alternative, notamment celle de mettre à jour une étude réalisée en 1999. Cette dernière a servi à la mise en place de la ligne ferroviaire de Delson. En plus du coût de l'étude, il y a celui d'adhérer à l'AMT. M. Dolbec se demande si l'ensemble de la population est d'accord pour absorber un coût collectif de 2,5 M\$. Il se demande aussi si les partisans du train sont véritablement des usagers du transport collectif vers Montréal. M. Dolbec précise que la demande d'une étude n'est pas écartée et que la décision appartiendra au conseil.

Pour sa part, le président de Transport 2000 Québec, Jean Léveillé, a indiqué que le train de Saint-Jean était la priorité de son organisme.

SOURCE :

Gilles Bérubé
Journal Le Canada-français
Édition du 14 novembre 2007
Page A-16